

## D12-2026

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt du mois de mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Rosnay, dûment convoqué le 16 mars s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Rosnay, sous la présidence de Madame AULNEAU Bergerette, Maire.

Nombre de  
conseillers :

**En exercice : 15**  
Présents : 14  
Votants : 15

**Étaient présents** : M. Christophe AUBIN, Mme Béatrice BESSIERE, Mme Maguy BRUNIER TESSIER, M. Matthieu CHARPENTIER, M. Frédéric COLLIN, Mme Emmanuelle GALERNEAU-BESSE, M. Mathieu GREFFARD, Mme Hélène HERBRETEAU, M. Christian JARD, Mme Magaly JOLY-DOMINÉ, Mme Sonia LEMESLE, Mme Mathilde MOUZAN BARRETEAU, M. Fabien MURAIL, M. Julien QUONIAM.

**Absents excusés** : M. Ismaël GOUNORD (pouvoir à M. Christophe AUBIN).

**Secrétaire de séance** : Mme Magaly JOLY-DOMINÉ

**Date de convocation du conseil municipal** : Le 16 mars 2026.

#### Création des postes d'adjoints au Maire

En application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit quatre (4) adjoints au maire au maximum.

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger et qu'en application des délibérations antérieures, la commune a disposé de trois adjoints.

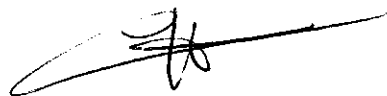
Il est alors proposé la création de trois postes d'adjoints.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :**

- D'approuver la création de 3 postes d'adjoints au Maire

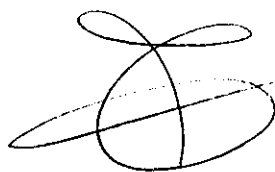
Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an susdits.

Le Maire,  
Christophe AUBIN

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke with a loop and a vertical stroke crossing it.

Le Maire soussigné certifie le  
caractère exécutoire de la  
présente délibération transmise  
en Préfecture le 23/03/26 et  
affichée le 23/03/26

Le Secrétaire de séance,  
Mme Magaly JOLY-DOMINÉ

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop at the top and a horizontal stroke that curves back to cross the loop.